

lon dict *ira Dei super nos* (1), car jamais année ne fut plus calamiteuse, car toutes les miseres, afflictions et pugnitions de l'ire de Dieu que lon treuve auoir esté enuoyez du ciel depuis temps immemorial et ces années particulièrement, se sont ceste année desbondées comme estant la bonde de tous maux laschée au monde pour la pugnition de noz pechez exorbitants, car il n'est possible de faire le denombrement des maux que le poure monde a souffert ceste année, et toutesfois nous ne nous en sommes point amandez. Dieu nous veuille inspirer de congnoistre noz faultes et de luy demander mercy. Amen.

1<sup>er</sup> janvier 1573. Jeudy.

Estoit venu à Beaujeu mons<sup>r</sup> le tresorier de monseigneur de Nemours, M<sup>r</sup> Philibert Le Mort (2), qui nous dict qu'il auoit parlé à monseigneur le tres reuerend archeuesque de Lyon les festes de Noël dernier et que ledit seigneur archevesque lui auoit dict qu'il auoit entendu que j'auois fait refus d'accepter l'officialité de la Primace qu'il m'auoit voulu donner, dont ledit S<sup>r</sup> Le Mort fut bien esbahy, et estant à Beaujeu me compta comme ledit seigneur archeuesque luy auoit resolu qu'il ne pouruoyeroit encores personne qu'il ne sceust autres nouuelles de moy (3).

Mercredy 11 feurier.

Claude Desbrosses fut de retour de Lyon et m'apporta la fin de ma copie de l'histoire lyonnaise.

(1) D'après un bruit qui courait alors, on aurait déterré, à Thurin, une pierre portant cette devise avec le chiffre 1573. C'est Paradin qui nous fournit cette explication. (Voir ci-après au 30 juin 1573).

(2) Il paraît que ce Le Mort était de Beaujeu. On voit dans un autre article que sa mère y demeurait et y mourut.

(3) Paradin n'avait nullement refusé un aussi bon poste. Aussi il envoya de suite son frère Claude auprès de l'archevêque pour avoir une explication qu'il a négligé de nous faire connaître.